

Note de présentation Budget Supplémentaire 2025

Budget principal et budgets annexes

Conseil communautaire du 13 octobre 2025

Table des matières

I. PREAMBULE.....	3
-------------------	---

II.	BUDGET PRINCIPAL.....	4
III.	BUDGET ANNEXE EAU	7
IV.	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	9
V.	BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ZAE.....	11
VI.	BUDGET ANNEXE ZAC DE CERVONNEX / ECOPARC.....	122
VI.	BUDGET ANNEXE EUROPA.....	13

I. PREAMBULE

Le budget supplémentaire a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser dans l'hypothèse où les résultats budgétaires n'ont pas pu être intégrés dans le budget primitif.

Les résultats budgétaires définitifs n'ayant pu être connus lors du vote du budget primitif en avril 2025, il est nécessaire de procéder au vote d'un budget supplémentaire pour le budget principal et chacun des budgets annexes.

Le budget supplémentaire permet par ailleurs de mettre à jour les ouvertures de crédits en fonction d'informations reçues et d'événements intervenus depuis le vote du budget primitif.

Dans le présent budget supplémentaire et pour ce qui concerne le budget principal, il a été procédé à l'ajustement des crédits liés au transfert de la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) au 1er juillet 2025 vers le PMGF (Pôle métropolitain du Genevois français).

Cela a donné lieu au basculement des dépenses transférées vers les comptes nécessaires au paiement de la subvention et remboursement des frais de personnel et charges diverses au PMGF.

Par ailleurs, les autres demandes concernant des nouvelles dépenses ont été limitées. Au contraire, des baisses de dépenses ou augmentations de recettes ont été recherchées, conformément à la consigne générale d'économie.

L'objectif étant de renforcer l'épargne afin de financer les investissements et de soutenir le remboursement de l'emprunt, dont l'encours a connu un regain depuis 2024.

II. BUDGET PRINCIPAL

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **789 k€**
- En section d'investissement : **7 207 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé/Chapitre	Rappel BP 2025	Proposition BS 2025	Budget Total (BP+BS)	Libellé/Chapitre	Rappel BP 2025	Proposition BS 2025	Budget Total (BP+BS)
023	512 121,58	2 858 586,43	3 370 708,01	002	-	2 702 627,80	2 702 627,80
042	1 250 000,00	-	1 250 000,00	042	51 000,00	-	51 000,00
011	14 321 295,95	- 3 452 221,43	10 869 074,52	013	150 000,00	-	150 000,00
012	11 670 160,00	-	11 670 160,00	70	3 099 180,00	- 381 818,54	2 717 361,46
014	4 838 000,00	195 266,60	5 033 266,60	73	5 600 000,00	-	5 600 000,00
65	5 028 172,47	1 085 965,81	6 114 138,28	731	17 333 000,00	- 402 726,17	16 930 273,83
66	364 500,00	102 000,00	466 500,00	74	10 952 250,00	- 1 375 131,61	9 577 118,39
67	75 000,00	289,77	75 289,77	75	794 820,00	144 257,89	939 077,89
				76	79 000,00	79 000,00	158 000,00
				77	-	23 677,81	23 677,81
TOTAL	38 059 250,00	789 887,18	38 849 137,18	TOTAL	38 059 250,00	789 887,18	38 849 137,18

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé/Chapitre	Rappel BP 2025	Proposition BS 2025	Budget Total (BP+BS)	Libellé/Chapitre	Rappel BP 2025	Proposition BS 2025	Budget Total (BP+BS)
001	-	4 220 931,73	4 220 931,73	021	512 121,58	2 858 586,43	3 370 708,01
040	51 000,00	-	51 000,00	040	1 250 000,00	-	1 250 000,00
041	6 710 000,00	-	6 710 000,00	041	6 710 000,00	-	6 710 000,00
16	610 000,00	57 000,00	667 000,00	014	130 000,00	-	130 000,00
20	749 402,00	210 156,64	959 558,64	10	2 150 000,00	6 347 604,55	8 497 604,55
204	3 271 000,00	- 1 037 530,44	2 233 469,56	13	4 188 512,00	- 1 509 776,00	2 678 736,00
21	3 036 161,00	- 433 114,92	2 603 046,08	16	9 532 089,42	- 2 425 423,15	7 106 666,27
23	9 573 160,00	- 1 319 664,00	8 253 496,00	27	28 000,00	256 570,00	284 570,00
27	500 000,00	953 110,00	1 453 110,00				
458101	94 000,00	-	94 000,00	458201	94 000,00	-	94 000,00
458105	495 000,00	-	495 000,00	458205	495 000,00	-	495 000,00
RAR		4 556 028,59	4 556 028,59	RAR		1 679 355,77	1 679 355,77
TOTAL	25 089 723,00	7 206 917,60	32 296 640,60	TOTAL	25 089 723,00	7 206 917,60	32 296 640,60

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : - 4221 k€
 Résultat d'investissement avec RAR : - 7098 k€

Résultat de fonctionnement : 9800 k€
 Affectation du résultat en investissement : 7098 k€
 Excédent de fonctionnement reporté : 2703 k€

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement (pour les postes les plus importants) :

En dépenses

Hors Dépenses de transferts AOM vers les PMGF

- Chapitre 011- Charges générales : +367 k€
Les augmentations concernent principalement les contrats de prestations de services des ordures ménagères pour le nettoyage des bennes, etc... (165 k€) et la taxe foncière du parking ECLA (130 k€).
- Chapitre 014 – Atténuation de produits : +195 k€
Un ajustement de 118 k€ est prévu concernant les rétrocessions fiscales au SMAG pour Archparc.
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : -97 k€
L'enveloppe concernant les subventions de fonctionnement ne sera pas entièrement consommée, entraînant une diminution de 118 k€.
- Chapitre 66 – Charges financières : +102 k€
Il s'agit des intérêts liés au nouvel emprunt (42 k€) et à la ligne de trésorerie (60 k€) non prévus initialement.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 4.8 M€ des dépenses de fonctionnement, compensée par une subvention d'équilibre de 1,8 M€ au budget AOM du PMGF, 265 k€ de remboursements frais de personnel et 58,3 k€ de remboursements divers.

En recettes

- Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses : -154 k€
Le remboursement de frais par les BA eau et assainissement étaient surévalués, cette correction entraîne une diminution de 150 k€.
- Chapitre 74 – Dotations et participations : 252 k€
Il s'agit principalement des ajustements liés aux subventions des crèches (120 k€) et de la subvention en fonctionnement au titre du Fonds vert, dans le cadre des actions du PCAET (plan climat-énergie de la collectivité) pour 62.5 k€.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 2.2 M€ des recettes de fonctionnement.

Section d'investissement (pour les postes les plus importants) :

En dépenses

Hors Dépenses de transferts AOM vers les PMGF

- Chapitre 20- Immobilisations incorporelles : +257 k€
Le principal ajustement concerne une réimputation de crédits de 200 k€ concernant études pour de nouveaux tronçons de la ViaRhôna provenant du chapitre 23.
- Chapitre 204- Subventions d'équipement versées : - 1030 k€

Dont - 1000 k€ concerne la participation de la Communauté de Communes du Montcent de la caserne du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Saint-Julien-en-Genevois, reportée à 2026.

➤ Chapitre 21- Immobilisations corporelles : -352 k€

-327 k€ concerne l'acquisition de terrains nus pour la ZAE des Marais à Saint-Julien destinée à accueillir une chaufferie et l'agrandissement du dépôt bus dont la dépense effective est prévue en 2026.

➤ Chapitre 23- Immobilisations en cours : -281 k€

-200 k€ concerne une réimputation de crédits liés aux études ViaRhôna

➤ Chapitre 27- Autres immobilisations financières : 953 k€

Il s'agit, d'une part, d'une avance budgétaire de 828 k€ faite au budget annexe ZAE, du fait des délais de signature des baux à construction, et, d'autre part, d'une participation de 125 k€ à la future SPL dédiée à l'énergie verte.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par 1,2 M€ de baisses concernant des études, matériel, installations de voirie ainsi que l'aménagement de la voie bus Archparc.

➤ Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : -750 k€ de FCTVA du fait de l'ajustement des dépenses d'investissement.

➤ Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues : -1460 k€

Dont -1 000 k€ liés à l'absence de contribution helvétique pour la voie Archparc et le reste concerne des ajustements de subventions reçues.

➤ Chapitre 27- Autres immobilisations financières : +257 k€

Y figurent les recettes de remboursement de capital d'emprunt par le budget annexe eau et assainissement (224k€), ainsi que le remboursement du prêt à l'association "Guitare en Scène" (33 k€) non inscrits au budget primitif.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 50 k€ des recettes d'investissement.

Opérations d'ordre :

➤ Virement à la section d'investissement : + 2 859 k€

III. BUDGET ANNEXE EAU

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section d'exploitation : **2 115 k€**
- En section d'investissement : **3 299 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
023	-	2 086 252,67	2 086 252,67	002	-	2 115 252,67	2 115 252,67
042	2 215 000,00	-	2 215 000,00	042	97 000,00	-	97 000,00
011	2 671 200,92	-	2 671 200,92	013	7 000,00	-	7 000,00
012	1 300 000,00	-	1 300 000,00	70	6 850 000,00	-	6 850 000,00
65	269 000,00	50 000,00	319 000,00	77	2 350,00	-	2 350,00
66	342 649,08	29 000,00	371 649,08				
67	158 500,00	- 50 000,00	108 500,00				
TOTAL	6 956 350,00	2 115 252,67	9 071 602,67	TOTAL	6 956 350,00	2 115 252,67	9 071 602,67

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
001	-	1 486 053,57	1 486 053,57	021	-	2 086 252,67	2 086 252,67
040	97 000,00	-	97 000,00	040	2 215 000,00	-	2 215 000,00
041	120 000,00	-	120 000,00	041	120 000,00	-	120 000,00
16	1 006 030,47	24 310,00	1 030 340,47	10	-	1 235 580,02	1 235 580,02
20	200 000,00	100 000,00	300 000,00	13	1 000 000,00	- 800 000,00	200 000,00
21	2 585 000,00	-	2 585 000,00	16	4 673 030,47	- 1 261 942,67	3 411 087,80
23	4 000 000,00	- 100 000,00	3 900 000,00				-
RAR		1 788 363,56	1 788 363,56	RAR		2 038 837,11	2 038 837,11
TOTAL	8 008 030,47	3 298 727,13	11 306 757,60	TOTAL	8 008 030,47	3 298 727,13	11 306 757,60

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -1486 k€

Résultat d'investissement avec RAR : -1235 k€

Résultat de fonctionnement : 3351 k€

Affectation du résultat en investissement : 1235 k€

Excédent de fonctionnement reporté : 2115 k€

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

À la suite de la reprise du résultat de fonctionnement 2024 reporté (2115 k€), il est proposé d'ajuster certaines lignes diverses : - 50 k€ de charges exceptionnelles, + 50 k€ les admissions en non-valeur par la trésorerie, +29 k€ d'intérêts liées à la ligne de trésorerie.

Le solde étant transféré en section d'investissement (+ 2086 k€).

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise du déficit d'investissement 2024 (-1486 k€), des restes à réaliser (solde de +250 k€) et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 en investissement (+1236 k€) ainsi que le virement de la section de fonctionnement (+ 2086 k€).

Il est proposé un ajustement +24 k€ en dépenses et -800 k€ en recettes concernant des subventions du fait du décalage des travaux.

Afin d'équilibrer cette section et du fait des recettes qui demeurent malgré tout suffisantes, il est proposé d'ajuster l'emprunt de 4 673 k€ inscrit au budget primitif de - 1262 k€.

IV. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section d'exploitation : **189 k€**
- En section d'investissement : **461 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
023	693 556,76		693 556,76	002	-		-
042	1 775 000,00		1 775 000,00	042	281 000,00		281 000,00
011	1 887 410,00	- 101 000,00	1 786 410,00	013	8 000,00		8 000,00
012	1 200 000,00	50 000,00	1 250 000,00	70	10 290 824,45	157 650,00	10 448 474,45
014	1 250 000,00		1 250 000,00	77	701 350,00	31 350,00	732 700,00
65	3 477 000,00	150 000,00	3 627 000,00				
66	170 707,69	90 000,00	260 707,69				
67	827 500,00		827 500,00				
TOTAL	11 281 174,45	189 000,00	11 470 174,45	TOTAL	11 281 174,45	189 000,00	11 470 174,45

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
001	-	614 152,53	614 152,53	021	693 556,76		693 556,76
040	281 000,00		281 000,00	040	1 775 000,00		1 775 000,00
041	120 000,00		120 000,00	041	120 000,00		120 000,00
16	292 775,87	199 260,00	492 035,87	10	-	645 799,09	645 799,09
20	244 000,00		244 000,00	13	800 000,00	- 800 000,00	-
21	1 649 400,00		1 649 400,00	16	3 244 965,11	91 600,91	3 336 566,02
23	4 046 346,00	- 1 899 999,85	2 146 346,15				-
RAR		1 547 613,32	1 547 613,32	RAR		523 626,00	523 626,00
TOTAL	6 633 521,87	461 026,00	7 094 547,87	TOTAL	6 633 521,87	461 026,00	7 094 547,87

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -614 k€

Résultat d'investissement avec RAR : -1638 k€

Résultat de fonctionnement : 646 k€

Affectation du résultat en investissement : 646 k€

Excédent de fonctionnement reporté : sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'ajuster certaines lignes en dépenses : +150 k€ pour le coût traitement des effluents par les SIG Suisse (du fait de l'augmentation du taux de change, NB : 3 350 k€ étaient budgétés), + 90 k€ les intérêts d'emprunts (20 k€ liées à la ligne de trésorerie et 70 k€ concernant les intérêts à rembourser au budget principal), + 50 k€ les dépenses de personnel et -101 k€ sur diverses lignes de dépenses.

Les 189 k€ de recettes correspondent à recettes de redevances assainissement et 33,5 k€ prestations facturées aux abonnés et 31,35 k€ de mandats annulés non inscrit au budget primitif.

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise du déficit d'investissement 2024 (-614 k€), des restes à réaliser (solde de -1024 k€) et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 (+646 k€) ; il est proposé un ajustement -1701 k€ en dépenses et -800 k€ en recettes concernant des subventions du fait du décalage des travaux.

Afin d'équilibrer cette section, il est proposé d'ajuster de +92 k€ l'emprunt (3245 k€ d'emprunt inscrit au budget primitif).

V. BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ZAE

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **16 k€**
- En section d'investissement : **424k€**
-

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
042	3 496,30		3 496,30	042	7 000,00		7 000,00
011	20 000,00	2 000,00	22 000,00	002	-		-
012	-	2 500,00	2 500,00	74	16 496,30	15 980,00	32 476,30
65	-	11 480,00	11 480,00	75	-		-
TOTAL	23 496,30	15 980,00	39 476,30	TOTAL	23 496,30	15 980,00	39 476,30

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
040	7 000,00		7 000,00	040	3 496,30		3 496,30
20	146 914,00	- 15 000,00	131 914,00	001	-	265 472,50	265 472,50
21	31 287,30		31 287,30	13	-	53 950,52	53 950,52
23	950 455,00	33 600,00	984 055,00	16	1 132 160,00	-	1 132 160,00
RAR		405 823,02	405 823,02	RAR		105 000,00	105 000,00
TOTAL	1 135 656,30	424 423,02	1 560 079,32	TOTAL	1 135 656,30	424 423,02	1 560 079,32

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement : 265 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation du résultat en investissement : sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire une enveloppe de 16 k€ en dépenses pour des montants non prévus au budget primitif (concernant 6,5 k€ des admissions en non-valeur, 5 k€ pour forclusion de remboursement de TVA, 4,5 k€ pour l'entretien de la ZAE). 16 k€ sont inscrits en recettes pour ajuster la subvention d'équilibre du budget principal.

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise de l'excédent d'investissement 2024 (265 k€), les restes à réaliser (solde de -301 k€) et un ajustement +19 k€ en dépenses et de -828 k€ en recettes concernant le décalage des recettes des baux à construction.

Afin d'équilibrer cette section, il est proposé une avance de trésorerie budgétaire du budget principal de 828 k€ (sur 2 ans au plus) et une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 54 k€.

VI. BUDGET ANNEXE ZAC DE CERVONNEX / ECOPARC

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **0 k€**
- En section d'investissement : **731.4 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
66	1 000,00		1 000,00	74	1 000,00		1 000,00
							-
TOTAL	1 000,00	-	1 000,00	TOTAL	1 000,00	-	1 000,00
Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
001	-	376 398,15	376 398,15	16	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15
16	15 000,00	- 15 000,00	-				-
21	120 000,00		120 000,00				-
27	1 090 000,00		1 090 000,00				
RAR		370 000,00	370 000,00				
TOTAL	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15	TOTAL	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement : - 376 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation du résultat en investissement : Sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section d'investissement :

- Un emprunt complémentaire de 731.4 k€ a été inscrit en recette afin de financer la reprise du déficit d'investissement 2024 (376 k€) et les restes à réaliser en dépenses (370k), sachant que les 15 k€ correspondant au remboursement du capital de l'emprunt initialement inscrits au budget primitif ont été supprimés.

VII. BUDGET ANNEXE LOCAUX EUROPA

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **0 k€**
- En section d'investissement : **271 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
011	18 000,00		18 000,00	002	-		-
042	20 000,00		20 000,00	74	38 000,00		38 000,00
TOTAL	38 000,00	-	38 000,00	TOTAL	38 000,00	-	38 000,00

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
16	-	7 583,00	7 583,00	001	-	270 513,55	270 513,55
21	20 000,00	262 930,55	282 930,55	040	20 000,00		20 000,00
TOTAL	20 000,00	270 513,55	290 513,55	TOTAL	20 000,00	270 513,55	290 513,55

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -271 k€

Résultat d'investissement sans RAR : -271 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation des résultats : Sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section d'investissement :

L'excédent d'investissement 2024 est inscrit en recettes. Il est proposé l'inscription de dépenses concernant des travaux sur les bâtiments publics (263 k€) et une somme de 7.6 k€ à la demande du Trésor public afin de solder le compte de caution bancaire d'une entreprise ayant quitté les lieux.